

Plan de gestion concerté du delta de l'Orb

Réunion de travail sur l'ouvrage de la Riviérette

Compte-rendu de la réunion du 31 Mai 2024

Objet : Retour d'expérience sur l'ouverture en cours de l'ouvrage de la Riviérette

Lieu : Mairie de Portiragnes

Date : 31 Mai 2024

Participants

Nom	Titre / Structure	Présent
Alain GUERRERO	EPTB Orb-Libron	X
César ASTRUC	Mairie de Sérignan	X
Jean Guy AMAT	Association des Professionnels du Tourisme / Camping le Sérignan Plage	X
Christian CUBELLS	Responsable technique Sérignan Plage	X
Olivier PELEGRIN	DDTM 34 DML	X
Christian BOUSQUET	Prudhomie pêcheurs Valras	X
Jean Pierre MIGNARD	ASA Sérignan – domaine Sainte Rita	X
Julien AZEMA	CAHM	X
Jacques GUIRAUD	ASA des basses plaines de Portiragnes	X
Georges NOGUES	ASA de Sérignan	X
Laurent RIPPERT	EPTB Orb-Libron	X
Joël DAUGAS	Mairie Portiragnes Prévention / Sécurité	X
Frédérique ROMAN	EPTB Orb-Libron	X

1 Déroulement de la réunion et relevé de décisions

Frédérique ROMAN et Alain GUERRERO présentent en introduction, sur la base du diaporama ci-joint, les éléments techniques du fonctionnement actuel de l'ouvrage de régulation de la Riviérette et les interrogations que pose sa gestion vis-à-vis du stock d'eau « douce » dans les lagunes mais aussi de la salinisation de l'ensemble du périmètre.

A l'issue de cette présentation et des différents échanges, les participants s'accordent sur les points suivants :

- En ce qui concerne la situation actuelle, le niveau dans la Maïre/ Riviérette a bien baissé suite à l'ouverture de l'ouvrage début avril : le niveau atteint 0.67 NGF le 30/05/24 dans l'ouvrage de la Riviérette. Pour conserver un niveau d'eau « douce » satisfaisant pendant tout l'été,

compte tenu de l'évaporation naturelle et de l'absence d'apports d'eau douce issus des fuites du canal du midi (pour la première fois en 2024, suite aux travaux sur l'épanchoir n°19), il est convenu de procéder dès que possible à la fermeture de l'ouvrage.

- La situation 2024 a généré des niveaux d'eau importants observés dans la Maire avant l'ouverture de l'ouvrage de la Riviérette (supérieurs à 1 m NGF) créant des contraintes pour les activités situées à proximité de la Maire. Les participants souhaitent mieux anticiper cette ouverture (dès 0.85 mNGF) pour qu'elle soit effective lorsque la cote atteint les 0.90 mNGF, en particulier lorsqu'elle a lieu au printemps.
- Les témoignages indiquent des incohérences entre le niveau mesuré dans les fossés au droit de la station des Drilles et plus en amont, du côté des Orpellières, qui serait bien supérieur. Ce phénomène sera analysé pour mieux comprendre le fonctionnement du système hydraulique en amont de la station des Drilles.
- Les participants actent l'intérêt de prévoir ce type de réunion à l'avenir pour décider de la gestion du niveau dans les lagunes et des ouvrages de régulation de la Riviérette.
- Enfin, les travaux de doublement de l'ouvrage étant programmés à l'automne 2024, les réflexions sur la mise à jour du protocole doivent être poursuivies, pour définir des valeurs guide pour l'ouverture et la fermeture, intégrant des paramètres liés au fonctionnement plus global du système lagunaire et des enjeux riverains : saison, salinité, niveaux dans les fossés amont...

Fait à Béziers le 4/06/2024



Plan de gestion concerté du delta de l'Orb



**Discussions sur le fonctionnement de l'ouvrage
expérimental de la Riviérette**

31 Mai 2024

Caractéristiques de l'ouvrage

Objectifs :

- Aide à la vidange gravitaire
- Gestion fine du niveau d'eau, hors période de crue
- Limiter les ouvertures mécaniques du Grau (et les assecs associés)

Chambre de vannage:

- Echelle limnimétrique pour lecture du niveau d'eau de la lagune (en m NGF)
- Cote de fond du regard: 0,39m NGF

Prise d'eau immergée:
Cote de fond: 0,45 m NGF

Exutoire de la canalisation:
Cote de fond: 0,20m NGF



Fonctionnement de l'ouvrage

► Des mises en service régulières :

- 13 Avril / 16 Avril 2018
- 9 Novembre / 13 Novembre 2018
- 06 Mai / 12 Mai 2020 (*cf photos ci-dessous*)
- 08 Décembre / 13 Décembre 2021
- 18 Janvier 2022 / 12-22 Février 2022
- 2 Avril 2024.....

► Suivi des niveaux d'eau et diffusion de l'information à chaque ouverture et fermeture du système.



Ouverture: 0,90 NGF



Fermeture: 0,50 NGF

Protocole de gestion défini à la création de l'ouvrage

- **Décision collective d'ouverture en fonction du niveau atteint dans la Grande Maire (initialement 0,90 m NGF)**
- **Décision collective de fermeture, après abaissement du niveau essentiellement liée aux conditions de fonctionnement de l'ouvrage :**
 - en fonction du niveau marin (exutoire bouché naturellement par le sable ou coup de mer annoncé)
 - quand la cote atteint 0,50 m NGF (dénnoiement amont de la canalisation)
- **Des pressions fortes des différents usages autour du site à prendre en compte pour préciser le protocole.**

Un bilan hydrique « eau douce » tout juste à l'équilibre

- 50% des apports proviennent des précipitations
- 50% des apports sont liés aux usages

Effet de la saisonnalité à prendre en compte.

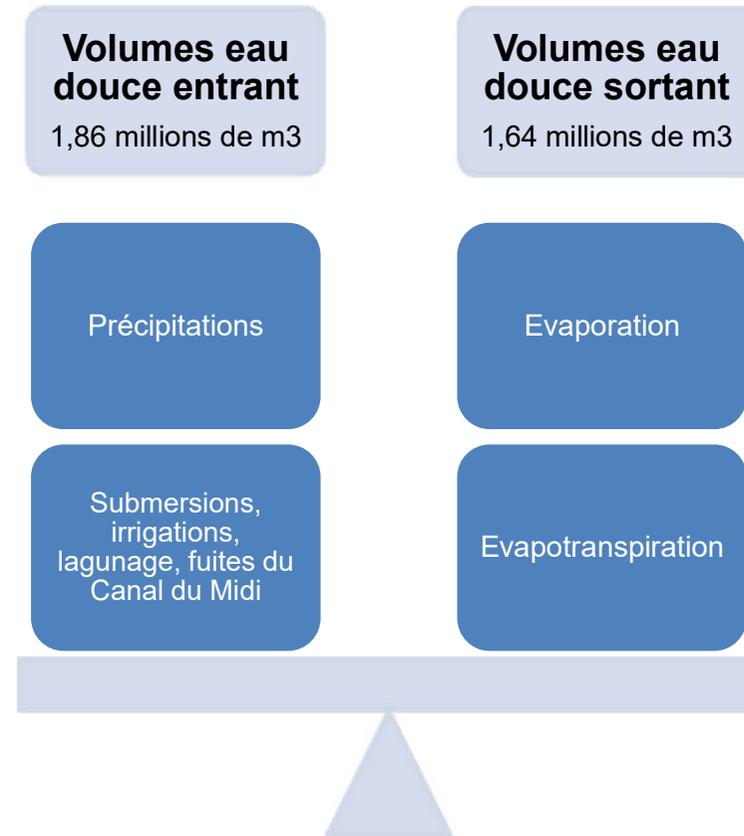
Evolution des usages (fuites du Canal du Midi).

Evolution climatique.

Doublement de l'ouvrage.

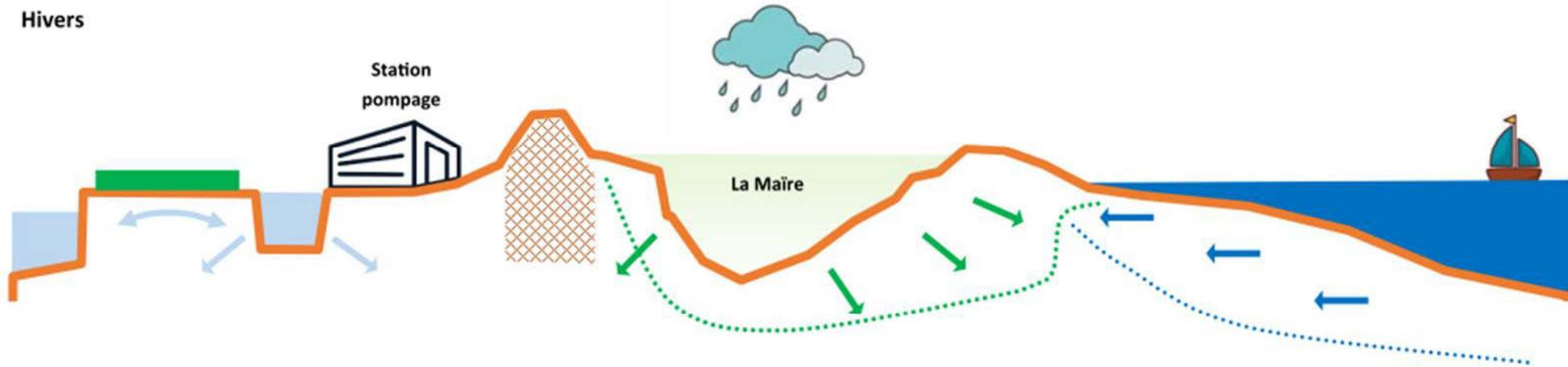
....

⇒ Réflexion à mener pour intégrer de nouveaux éléments à prendre en compte dans le protocole de gestion de l'ouvrage de la Riviérette

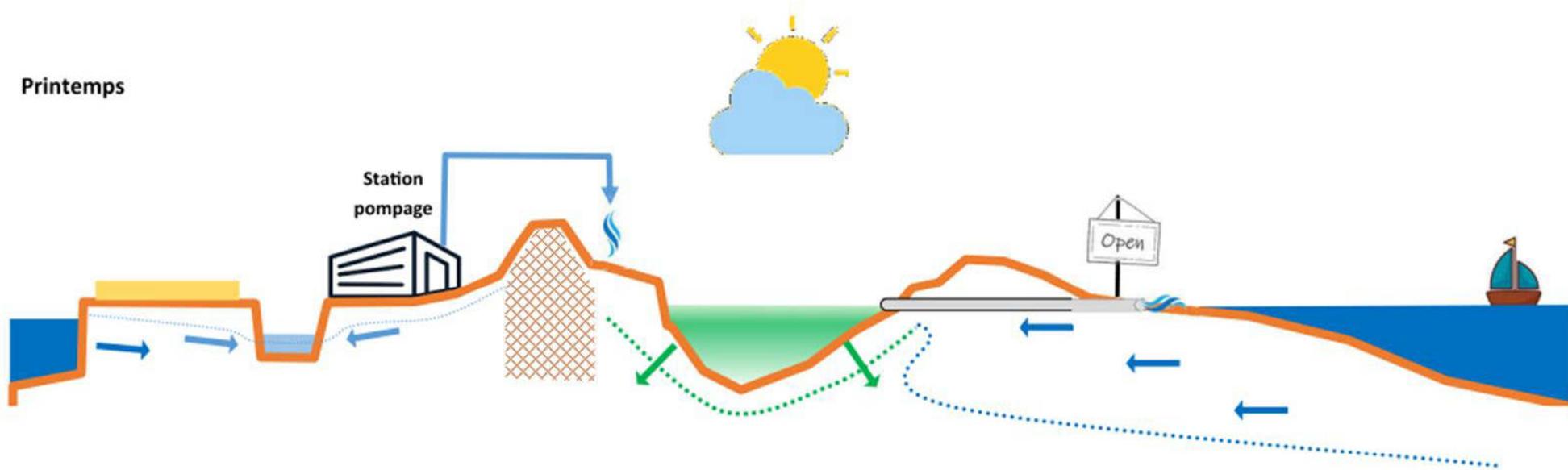


Gestion des niveaux et salinité du système

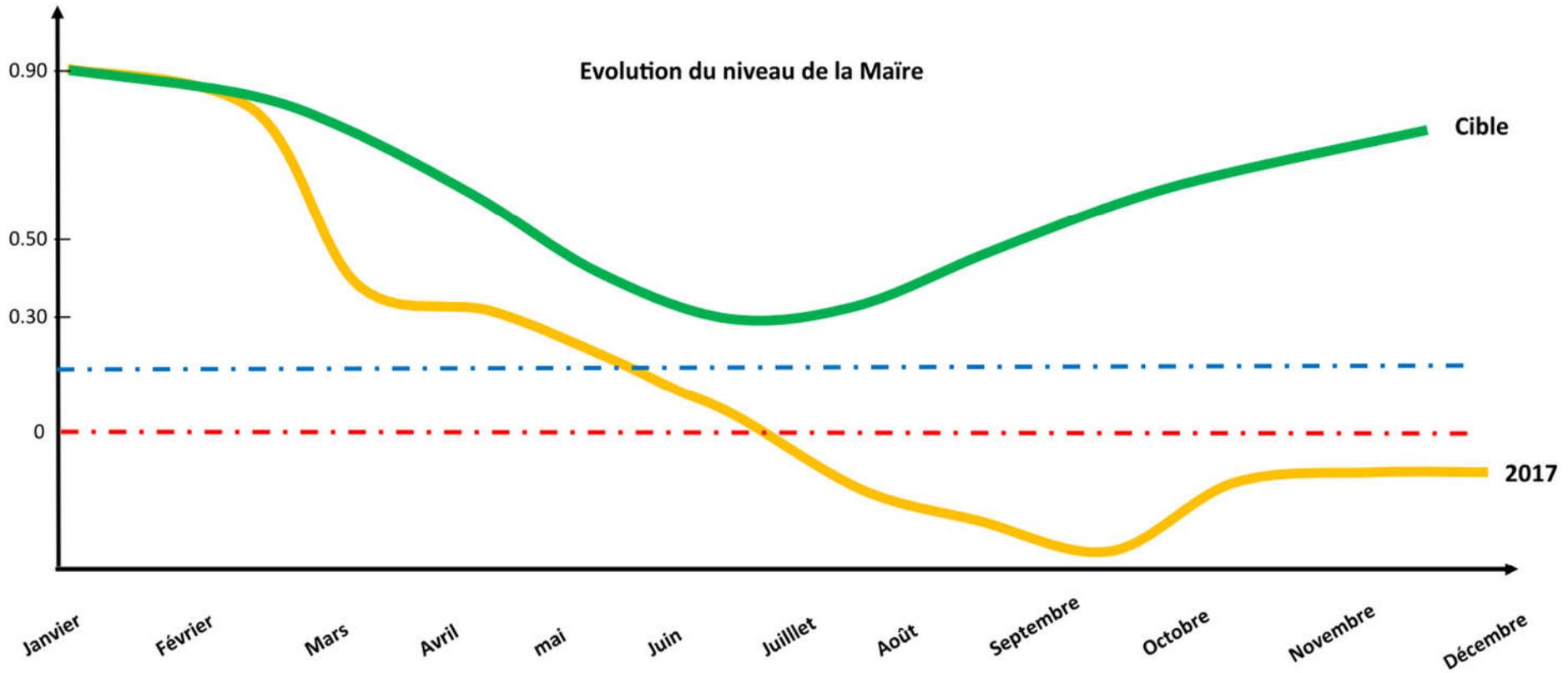
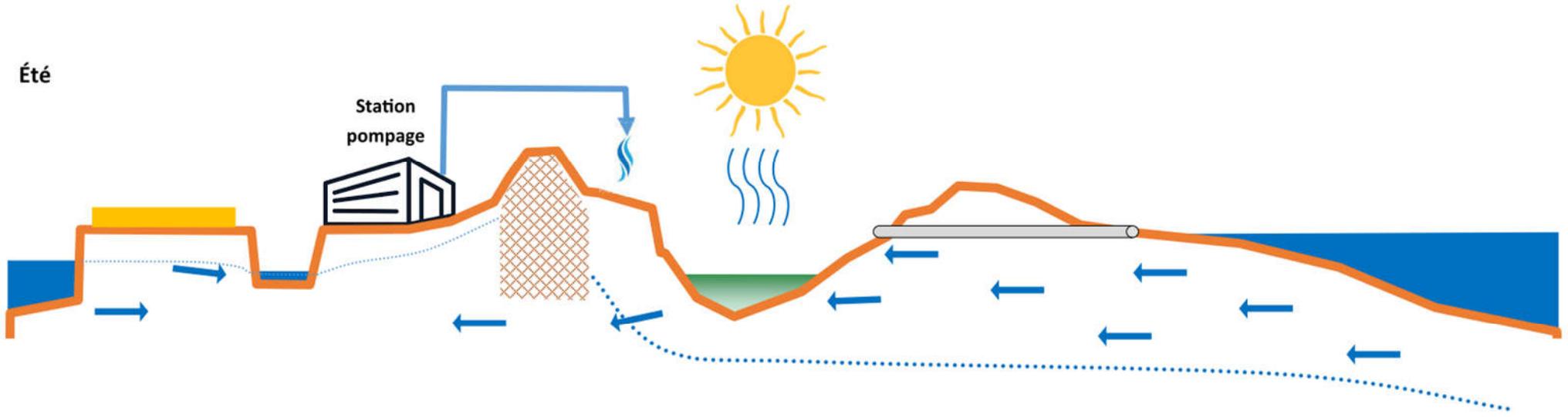
Hivers



Printemps



Été

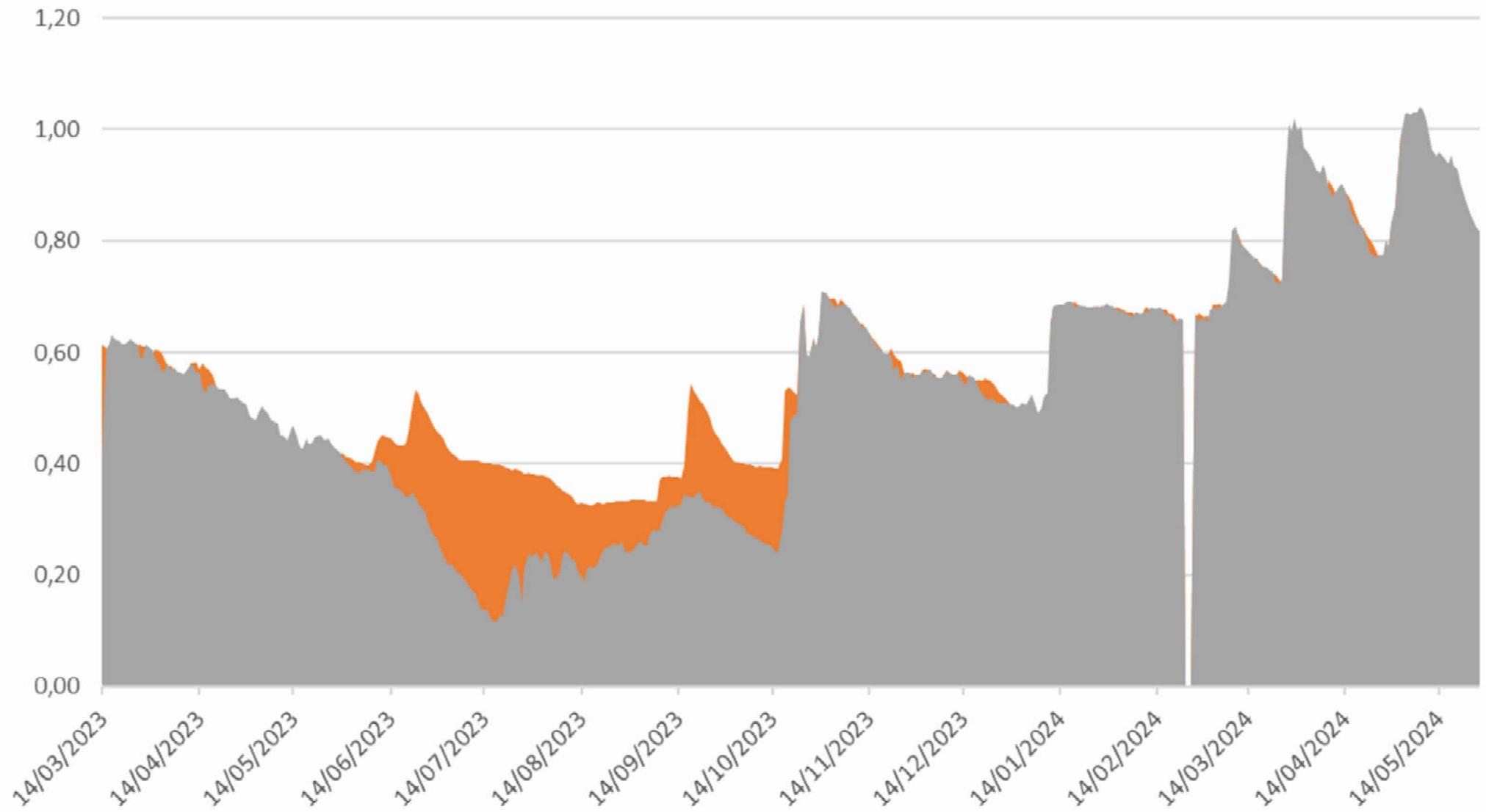


Retour d'expérience sur l'ouverture en cours

► Tour de table :

- Enjeux / contraintes au moment de l'ouverture début avril
- Enjeux / contraintes aujourd'hui
- Observations / recommandations pour la gestion de l'ouvrage de la Riviérette
-

Niveau d'eau des lagunes Rivierette / Maire



Niveaux d'eau - ASA plaine de l'Orb 2024 (mètre Ngf)

— Fleuve Orb — Canal Orpellières — Fossés Drilles — Lagune Maïre

